

Assemblée paroissiale ordinaire de printemps

Dimanche 19 novembre 2017 – Salle de paroisse

Président : Jean-Daniel Crausaz

1. Ouverture de l'Assemblée

Le président salue chacune et chacun, en particulier Mme Béatrice Goy, conseillère régionale.

Excusés : M. Laurent Borgeaud, président du Conseil régional, Mme Liliane Blanchard, présidente du Conseil paroissial de Montreux, M. Gottfried Santschi, président de la paroisse de langue allemande, Mmes Jean Huguenin et Jacqueline Roulin conseillères paroissiales, Mme Liliane Tenthorey, Mme Cathy Terrail.

Le président signale que l'Assemblée a été correctement convoquée, puis il lit les Principes constitutifs de notre Eglise et rappelle les articles 15, 1^{er} alinéa, et 100, dernier alinéa, du Règlement ecclésiastique.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée paroissiale du 12 mars 2017

Il est adopté à l'unanimité, avec remerciement à son auteur, F. Rusillon.

3. Présentation du budget 2018

M. Jacques Nicolas, caissier, nous présente le budget qui se solde par un excédent de charges de Fr 13'710.-.

Le caissier a réfléchi à des modifications à apporter aux prochains budgets pour en diminuer le déficit :

- Il serait peut-être possible de ne plus mettre au budget des subventions automatiques en faveur d'œuvres extérieures à notre paroisse.
- Il pourrait être opportun de fixer un loyer pour le bureau de la maison de Chailly occupé par la Région.

Ces propositions seront reprises, ces prochains mois, en collaboration avec le Conseil paroissial et la Commission de gestion et des finances.

Mme Elisabeth Bolliger propose de diminuer les animations lors de la Fête paroissiale, afin de ne plus avoir à verser ces cachets, disant que le principal est de donner l'occasion aux paroissiens de se rencontrer.

Mme Béatrice Goy propose d'organiser des repas de soutien.

Le pasteur Horisberger confirme qu'il est possible d'envisager un loyer pour le bureau de Chailly.

M. Pierre Quinche demande si les contributions cantonale et régionale (points 27 et 28) sont fixes.

Le pasteur Horisberger rappelle que nous sommes riches et qu'il est important de rester solidaires.

Mme Madeleine Allenbach propose de modifier la date de la Fête paroissiale afin de ne plus avoir la concurrence de la Fête de l'EERV.

4. Préavis de la Commission de gestion et des finances

Il est présenté par M. René Mayor qui relève que le déficit s'élève à plus de 10% du total des charges, ce qui est inacceptable à long terme.

Pour les détails des remarques de la Commission, voir son rapport joint à ce procès-verbal.

En conclusion, la Commission propose d'accepter le budget tel que présenté.

5. Adoption du budget 2018

Il est accepté à l'unanimité.

Mme Elisabeth Bolliger demande si les dons du repas-partage ne devraient pas être intégrés au budget.

6. Communications du Conseil paroissial

Bilan suite au questionnaire du Conseil paroissial :

- Cultes spéciaux : 3 cultes radiodiffusés en mai, culte avec les jeunes en octobre et culte avec les catholiques et les musulmans en novembre.
- Conférences : une du pasteur Horisberger, en septembre, sur l'iconoclasme, suivie par 40 à 50 personnes.
- Discussions sur la prédication : 2 ont eu lieu avec des succès divers.
- Course de la paroisse : pas en 2017 pour des questions de dates, mais prévue au printemps 2018, au Pays-d'Enhaut.

7. Communications des ministres

- Le pasteur Horisberger souligne que ce n'est pas simple d'accueillir des musulmans dans notre église. Une journée régionale sera organisée l'an prochain sur ce thème. La sainte cène n'était pas envisageable pour le prêtre, durant cette célébration.
- La pasteure de Boer dit que son souci est plutôt de renouveler et rajeunir notre communauté que de trouver de l'argent. Elle s'emploie à construire l'avenir par son action auprès des enfants, des jeunes et de leurs familles.
- 3 filles confirmeront aux Rameaux 2018, pour lesquelles on cherche des intercesseurs, en compagnie de 3 catéchumènes de Montreux.

Pour terminer ce point, le président remercie nos 2 ministres pour leur action et la lumière qu'ils nous apportent dans la grisaille de cette journée.

8. Nouvelles de la vie de notre Eglise

Mme Dorothea Maffli nous parle du Synode de début novembre.

- Le budget a été adopté, non sans peine.
- Modification du texte du Notre Père : elle a été acceptée, afin de ne pas péjorer les relations œcuméniques.
- Financement de l'Espace culturel des Terreaux : discussion, sans décision.
- Création d'une « Maison de la diaconie » à Sévelin : dépannage en cas de crise grave avec soutien spirituel. Il faut trouver un financement.
- La modification de la rétribution des membres laïcs du Conseil synodal est à l'étude.
- Il y a actuellement 41 étudiants en faculté de théologie. Les liens à établir, ou non, avec la HET-PRO de St-Légier posent question au sein du Synode.
- Une motion pour une Eglise de témoins et de communautés vivantes sera reprise ultérieurement.

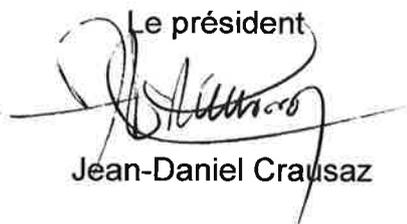
9. Divers

- Mme Béatrice Goy demande au Conseil paroissial et aux ministres d'organiser un voyage dans les vallées vaudoises du Piémont.
- Assemblée paroissiale de printemps : **15 avril** prochain, après le culte de 9h00.

Le président met un terme à notre assemblée à 11h15, non sans avoir remercié les paroissiens de leur présence et leur engagement.

La Tour-de-Peilz, le 21 novembre 2017

Le président



Jean-Daniel Crausaz

Le secrétaire



François Rusillon

Annexes :

1. Budget 2018
2. Rapport de la Commission de gestion et des finances